

Services accessibles aux usagers qui n'utilisent pas internet



Horaires d'ouverture au public :

Les horaires de l'ensemble de nos services dans le département de la Gironde sont harmonisés.

Ainsi, nos services accueilleront le public le matin uniquement de 8h30 à 12h30, avec ou sans RDV pour les particuliers.

Les usagers professionnels sont reçus uniquement sur RDV.

Accueil des usagers particuliers

› Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Cenon

Avenue du Président Vincent Auriol

33152 Cenon Cedex

Téléphone :

0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + prix de l'appel)

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Ce service assure un accueil dit « généraliste » au bénéfice de tous les usagers des Finances publiques : usagers particuliers et professionnels de l'impôt, mais aussi usagers des services publics locaux et redevables d'amendes. Les démarches de ces usagers sont traitées immédiatement ou prises en charge à ce guichet. Les usagers n'ont pas besoin de se rendre dans un autre service de la DGFIP ou de réitérer leur démarche.

› Antenne du service des impôts des particuliers (SIP) de Libourne :

Rue du Président Wilson

BP201

33505 Libourne Cedex

Téléphone :

0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + prix de l'appel)

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Ce service assure également un accueil généraliste.

› Service de gestion Comptable (SGC) de Saint André de Cubzac :

365 avenue Boucicaut

33240 Saint André de Cubzac

Téléphone :

05 57 43 06 55

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Ce service assure également un accueil généraliste.

Accueil des usagers professionnels

› Service des Impôts des Entreprises (SIE) de Cenon

avenue du Président Vincent Auriol
CS30007

33152 Cenon Cedex

Téléphone :

05 57 80 75 33

Horaires d'ouverture au public :

Uniquement sur RDV
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

› SIE de Libourne

Rue du Président Wilson
BP201

33505 Libourne Cedex

Téléphone :

05 57 25 44 45

Horaires d'ouverture au public :

Uniquement sur RDV
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil des usagers en dehors de nos services



Les France Services (FS) offrent :

- un accueil de premier niveau en matière d'impôts, de factures du secteur public local et d'amendes,
- un accompagnement pour les démarches en ligne,
- une mise en relation accompagnée avec les services des finances publiques,
- des permanences « impôts » animées par un agent des finances publiques lors des campagnes de déclaration des revenus et de réception des avis.

› France Services Saint André de Cubzac

365 avenue Boucicaut
33240 Saint André de Cubzac

Téléphone :

05 57 43 06 55

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 8h30 à 18h,
le vendredi de 8h30 à 16h30



Le **paiement de proximité** permet aux usagers de payer les factures de cantine, crèche, hôpital, amendes ou impôts, en espèces (dans la limite de 300 €), ou par carte bancaire chez les buralistes partenaires de la Direction Générale des Finances Publiques.

L'avis ou la facture à payer doit comporter un « QR code », qui garantit la confidentialité des opérations, et la mention « payable auprès d'un buraliste ».

› **Buralistes partenaires présents dans le territoire de la CdC du Grand Cubzaguais :**
(vous pouvez retrouver leurs coordonnées sur [impots.gouv.fr/particulier/paiement de proximite](https://impots.gouv.fr/particulier/paiement-de-proximite))

MAISON DE PRESSE 31 RUE VALENTIN BERNARD 33710 BOURG SUR GIRONDE

TABAC LOTO 10 PLACE DE LA LIBERATION 33710 BOURG SUR GIRONDE

ALIMENTATION TABAC 51 AVENUE DE PARIS 33240 CUBZAC LES PONTS

TABAC 11 PLACE JEAN JAURES 33240 PEUJARD

TABAC L'ESSENTIEL 50 AVENUE DES COTES DE BOURG 33710 PRIGNAC ET MARCAMPES

TABAC 11 ROUTE DE SAINT ANDRE 33710 PUGNAC

LE VULCAIN 28 RUE DE LA LANDE 33240 ST GERVAIS

TABAC PRESSE 3 LIEU DIT LE TELEGRAPHE 33710 ST TROJAN

LE MARRONNIER 4 IMPASSE DU MOULIN 33240 VAL DE VIRVEE

- Le site institutionnel

[impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

La quasi-totalité des démarches sont possibles en ligne sur le site www.impots.gouv.fr, notamment déclarer ses revenus, payer ses impôts, mettre à jour son taux de prélèvement à la source, consulter ses documents, signaler tout changement de situation, ou encore faire parvenir une réclamation.

Des pas-à-pas pour tous les services en ligne des particuliers sont disponibles ici : <https://www.impots.gouv.fr/pas-pas-des-services-en-ligne-des-particuliers-0>



- Les autres sites utiles

- › www.amendes.gouv.fr pour le paiement des amendes
- › www.stationnement.gouv.fr pour le paiement des forfaits post stationnement
- › www.payfip.gouv.fr pour le paiement des factures du secteur public local
- › www.cadastre.gouv.fr pour consulter le plan cadastral
- › www.economie.gouv.fr pour consulter les aides aux entreprises et aux particuliers
- › www.timbres.gouv.fr pour acheter des timbres fiscaux électroniques
- › www.data.economie.gouv.fr/pages/annuaire-des-services-dgfip pour retrouver tous les points d'accueil des Finances Publiques.

- La DGFIP met à la disposition des usagers une nouvelle de l'application [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) conçue pour les téléphones et tablettes, disponibles sur Android et iOS.

